

1855 : arrivée du télégraphe électrique à Reims

Au début de l'année 1854, le Ministre de l'Intérieur décide qu'une ligne télégraphique sera établie entre Epernay et Mézières et qu'un bureau télégraphique sera donc installé à Reims. Il demande à la Ville de Reims de fournir les locaux qui serviront de bureau télégraphique et de logement au chef de bureau. "Le Conseil Municipal (précise-t-il au sous-préfet) sentira sans doute l'importance de la création d'un bureau télégraphique pour les intérêts industriels et commerciaux de la ville de Reims".

Les membres du Conseil Municipal suggèrent au Ministre d'installer ces locaux dans la gare provisoire mais leur proposition est rejetée par le Ministre qui leur annonce que s'ils ne lui proposent pas un local adapté, le télégraphe ne passera pas par Reims. La Ville propose alors une maison près de l'hôtel de Ville qu'elle a acquise en 1851, aux numéros 2 et 4 rue des Consuls, qui devait servir à agrandir le bâtiment municipal. Cette proposition est acceptée.

Le directeur des lignes télégraphiques soumet à la Ville un traité qui sera définitivement accepté fin juin 1855 :

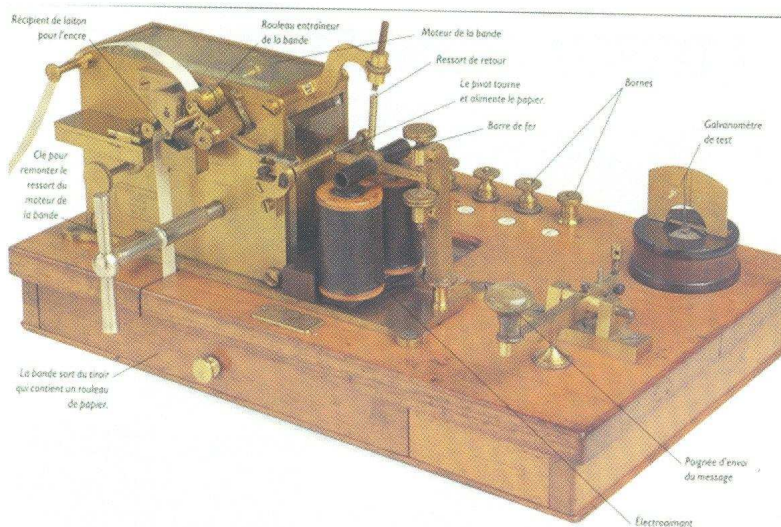
- article 1 : la Ville s'engage à mettre au plus tard le 1er juillet 1855 à disposition de l'administration des lignes télégraphiques la maison sise 2 et 4 rue des Consuls.

- article 2 : le bureau comprendra : le cabinet du chef de service, l'emplacement pour le poste télégraphique et une pièce d'attente pour le public. L'appartement aura quatre pièces, une cuisine "plus les accessoires ordinaires" (qui ne sont pas précisés puisqu'ordinaires !).

- article 3 : les locaux seront aménagés par la Ville.

- article 4 : la station télégraphique de Reims étant établie à la demande de la Ville et dans son intérêt, elle s'engage à fournir gratuitement le local nécessaire à cette station et à l'habitation du directeur. La Ville réussit cependant à obtenir une nuance : si le produit des taxes de la correspondance télégraphique vient à dépasser annuellement et pendant cinq ans le chiffre de 7 000 francs, elle sera dans ce cas exonérée de cette charge.

La ligne télégraphique est utilisée pour la première fois le 19 août 1855.



Le 11 septembre 1855, à 8 heures du matin, le maire a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens une grande nouvelle : la prise de Sébastopol après un an de siège :

Paris le 10 septembre 1855, 7 heures du soir
Le Ministre de l'Intérieur
à MM les Préfets et Sous-Préfets
Les dépêches du Général Pélissier, en date du 9, porteur :
"Karabeluâia et la partie du Sud de Sébastopol n'existent plus.
L'ennemi a évacué la place, qui ne représente plus
qu'un vaste foyer d'incendie
il a fait sauter presque toutes les défenses
et a coulé bas ses bateaux."
Le canon des Invalides annonce le succès de nos armées.

Cette grande nouvelle, parvenue sous forme de dépêche, sera retranscrite dans le registre des arrêtés municipaux. Le télégraphe ne sert donc pas qu'aux intérêts industriels et commerciaux de la ville !

Christine Meille
Archives Municipales et Communautaires ■